

trouve aussi le Journal d'Agriculture pour les années 1844, 1845 et 1846, ainsi que le Traité de M. Wm. Evans sur l'Agriculture, en anglais et en français.

PHÉNOMÈNE REMARQUABLE.—Avant que les puits artésiens fussent connus, les habitans du bourg de Thairi, en Savoie, voulant se procurer de l'eau, creusèrent, en 1825, un puits dans cette commune. Ils ne purent parvenir à y trouver une source assez abondante pour remplir tous leurs besoins; mais, à défaut d'eau, ce puits, par une singularité bien remarquable, offre toutes les variations de l'atmosphère, et remplace presque le baromètre pour les indications du temps. Si la grêle ou la neige menace le territoire de Thairi, un vent impétueux sort du puits, avec le fracas d'un torrent qui entraîne dans son cours des pierres et des rochers, et ce vent dure d'autant plus que la neige ou la grêle doit tomber longtems et en abondance. Quand ce vent cesse, après avoir soufflé légèrement, le vent du sud est prêt à se faire sentir. Lorsque le vent sort du puits subitement, d'un seul trait et avec violence, une ourrasque ou un ouragan est imminent. Lorsque le temps est beau et que le vent du nord domine, le puits est tranquille, et l'air y est dans une espèce de stagnation. Plusieurs naturalistes, attirés par ces effets merveilleux, ont cherché à en expliquer la cause: les corps académiques, ou les savans de Turin, Chambéry et Grenoble, sont venus constater les faits, et ont établi par des expériences successives, la propriété incontestable, qui vient d'être signalée.

A V I S.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA aura lieu à ses Salles, en cette Cité, VENDREDI, le 15 de Mars courant, à ONZE heures, A. M., aux fins d'élire les DIRECTEURS pour l'année suivante.

Par ordre,

WM. EVANS,
Secrétaire, S. A. B. C.

Montréal, 1er Mars, 1850

À la Personne qui aurait le tome premier (dépareillé) des "SIECLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV," édition stéréotype en 5 volumes in-18, 1815, obligerait, en le faisant remettre au Soussigné, coin des rues Craig et Cotté, par échange, ou pour son prix en argent.

M. BIBAUD.

VERRERIE CANADIENNE.

PRES DU DEMARCADERE DE SNYDER, VAUDREUIL,
Établie et conduite par MM. Boden & LeBert

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENÊTRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Églises, semblables à celles des Églises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur: Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et le vendront à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser au Propriétaire, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, rue Notre-Dame, Montréal.

Vaudreuil, Janvier, 1850.

VENTE A L'ENCHÈRES D'ARBRES FRUITIERS, ETC.

LE SOUSSIGNÉ est autorisé par le Propriétaire de la Pépinière de ROSEBANK, à annoncer qu' aussitôt possible, après l'ouverture de la navigation au printemps, il y aura, en cette Ville, une vente par encan, (semblable à celle qui a eu lieu cette automne); de

Pommiers, un bel assortiment des sortes nommées convenables.

Poiriers,	do	do	do
Pruniers,	do	do	do
Cerisiers,	do	do	do

AVEC ENSEMBLE

Plants de Framboisiers et de Fraisiers, des plus belles espèces connues, Rosiers, et divers Arbres et Arbustes d'Ornement.

On peut compter sur la condition saine de ces Arbres et Plantes, et sur l'exactitude de leurs noms, et la vente s'en fera assez à temps, pour qu'ils puissent être plantés au printemps, qui est l'époque la plus sûre dans les climats du nord.

JOHN DOUGALL,

Agent pour la Pépinière de Rosebank.

30 Novembre, 1849.

MACHINES A MOISSONNER.

LE soussigné a à vendre trois MACHINES A MOISSONNER, (ou MOISSONNEURS), de la construction la plus nouvelle et la plus approuvée, capables de couper vingt-deux acres ou arpens par jour. Ces machines étaient fabriquées par lui-même, il est prêt à en garantir la matière et la main-d'œuvre comme étant de la meilleure sorte.—PRIX MODÉRÉ.

MATHEW MOODY, Manufacturier.